



RÉSEAU SANTÉ ALBERTAIN
CADRE DE RESPONSABILISATION 2006-2009
(Version 2007 04 26)



Contexte

Le Réseau santé albertain, créé en 2004, est le porte-parole officiel des Albertains d'expression française en matière de soins de santé primaires, définis comme étant les services de promotion de la santé, de prévention des maladies et blessures, ainsi que les services de soins des maladies communes.

C'est principalement les neuf autorités régionales de santé et les deux autorités provinciales, l'Alberta Cancer Board et l'Alberta Mental Health Board, qui sont responsables de l'offre de services de soins des maladies communes. Ces autorités ainsi que beaucoup d'organismes anglophones et francophones participent aussi à la promotion de la santé et la prévention des maladies et blessures. Le Réseau appuie trois regroupements francophones de santé, la Société de bien-être du Centre-Est, le comité de santé de Rivière-La-Paix et le Centre de santé Saint-Thomas, dans leurs démarches avec les autorités régionales de santé et les organismes communautaires locaux pour offrir des soins de santé primaires en français. Le présent document est le résultat d'une démarche participative visant à munir le Réseau d'un cadre de gestion axée sur les résultats et la responsabilisation (GARR) qui permet:

- de fournir une vision et un plan directeur pour les trois prochaines années;
- d'adopter une démarche participative où tous les intervenants clés sont impliqués à toutes les étapes de la planification et de la mise en oeuvre;
- d'aligner les efforts de façon logique et concertée;
- d'identifier des résultats réalistes permettant de mesurer les effets et l'impact des actions du Réseau sur sa clientèle.

La clientèle du Réseau

Chaque personne d'expression française de l'Alberta représente la cible ultime des efforts du Réseau santé albertain. Le Réseau reconnaît cependant qu'il n'offre pas de services directement à ces personnes. Dans le contexte du système de santé Albertain, le Réseau dessert cette population par l'intermédiaire de différents groupes.

Le Réseau identifie trois clients qu'il peut desservir directement:

- Regroupements francophones de santé
- Professionnels de la santé d'expression française
- Organismes et institutions francophones

De plus le Réseau a identifié trois types de cibles dont il doit tenir compte pour une mise en oeuvre réussie: des cibles d'influences, des partenaires et des cibles d'imputabilité:

Cibles d'influence

- Gouvernement provincial
- Autorités régionales de santé

Partenaires actuels et potentiels

- ACFA Provinciale
- CNFS - Campus Saint-Jean
- Organismes et institutions francophones
- Organismes communautaires anglophones

Cibles d'imputabilité

- Société santé en français
- ACFA Provinciale
- Santé Canada

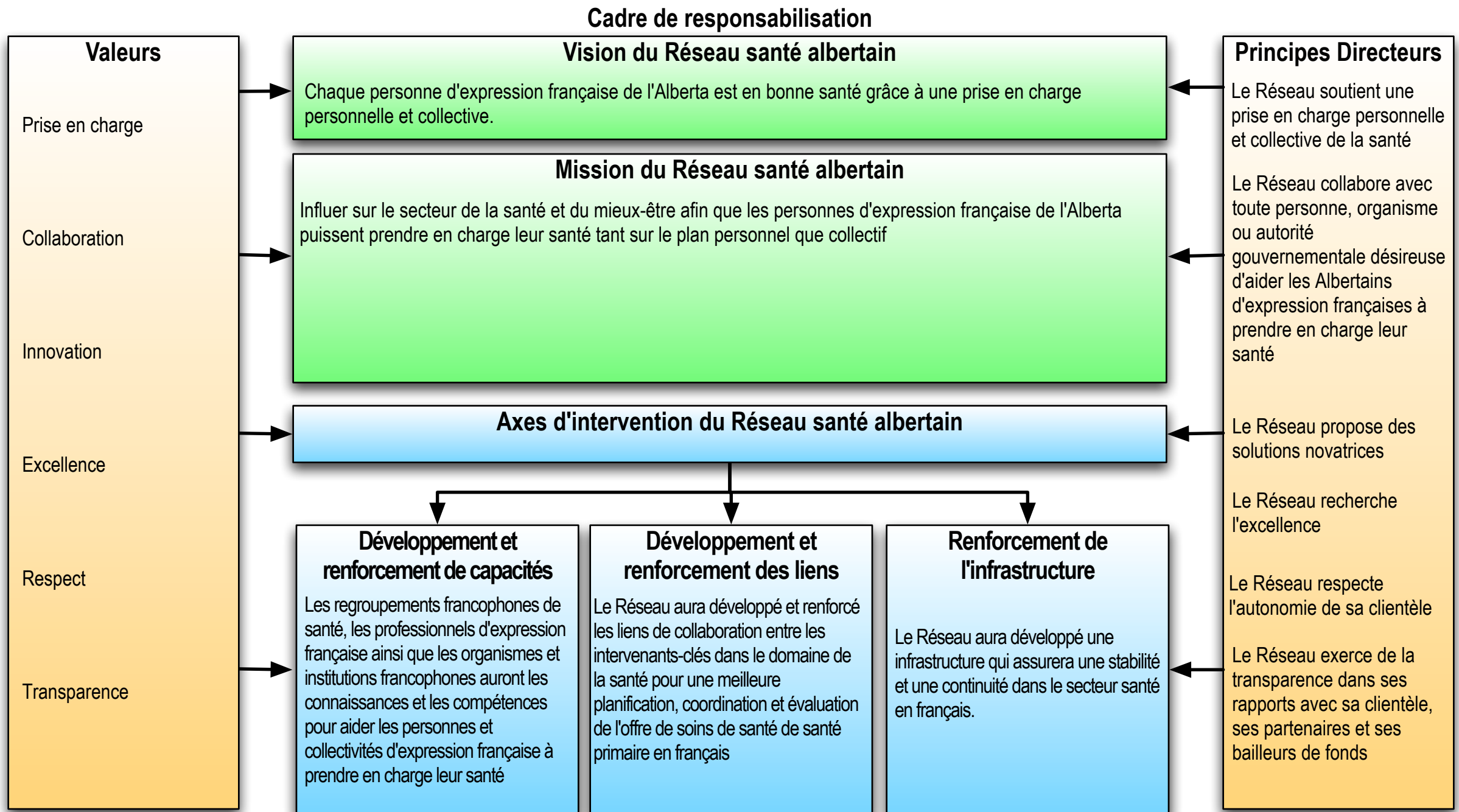
Le présent document fait donc état:

- du cadre de responsabilisation global proposé pour le Réseau pour 2006-2009
- d'un lexique pour bien définir les intentions derrière chaque terme utilisé dans les résultats. Ce langage commun vise à bien cerner et préciser les attentes du Réseau.



Valeurs et principes directeurs

Valeurs	Principes directeurs
Prise en charge	Le Réseau soutient une prise en charge personnelle et collective de la santé
Collaboration	Le Réseau collabore avec toute personne, organisme ou autorité gouvernementale désireuse d'aider les Albertains d'expression françaises à prendre en charge leur santé
Innovation	Le Réseau propose des solutions novatrices
Excellence	Le Réseau recherche l'excellence
Respect	Le Réseau respecte l'autonomie de sa clientèle
Transparence	Le Réseau exerce de la transparence dans ses rapports avec sa clientèle, ses partenaires et ses bailleurs de fonds



Modèle logique 2006-2009

Axe d'intervention	Résultats 06-07	Résultats 07-08	Résultats 08-09	Impact visé	Indicateurs d'impact
<p>Développement et renforcement des capacités</p>	<p>Améliorer les connaissances en matière de promotion de la santé de groupes francophones de santé, d'organismes et institutions francophones et de professionnels de la santé d'expression française.</p>	<p>Améliorer les connaissances en matière de promotion de la santé de groupes francophones de santé, d'organismes et institutions francophones et de professionnels de la santé d'expression française.</p>	<p>Améliorer les connaissances et augmenter les pratiques en matière de promotion de la santé en français.</p>	<p>Amélioration de la prise en charge personnelle et collective de la santé en français.</p>	<p>Niveau de connaissance en matière de promotion de santé en français</p> <p># d'activités reflétant une prise en charge de la santé chez les personnes d'expression française</p> <p># d'activités de promotion de la santé en français</p>
<p>Développement et renforcement des liens</p>	<p>Augmenter les connaissances des intervenants-clés au sein des autorités régionales et des organismes communautaires anglophones en matière d'offre de soins de santé primaires en français.</p>	<p>Améliorer les connaissances en matière de promotion de la santé de groupes francophones de santé, d'organismes et institutions francophones et de professionnels de la santé d'expression française.</p>	<p>Améliorer et augmenter les collaborations formelles et informelles créées avec les organismes communautaires tant anglophones que francophones et les autorités régionales de santé pour l'offre de soins de santé primaire.</p>	<p>Offre accrue de soins de santé primaires en français.</p>	<p>% de francophones qui ont accès à des soins de santé primaires en français</p> <p>Niveau de satisfaction des bénéficiaires</p>
<p>Infrastructure qui assurera une stabilité et une continuité dans le secteur santé en français</p>	<p>Améliorer la gestion axée sur les résultats et la responsabilisation du Réseau Santé Albertain.</p>	<p>Améliorer la gestion axée sur les résultats et la responsabilisation du Réseau Santé Albertain.</p>	<p>Augmenter la diversification financière et les partenariats du Réseau Santé Albertain.</p>	<p>Amélioration de la pérennité et de la stabilité du secteur santé en français en Alberta.</p>	<p>Nombre d'initiatives en place</p> <p>Portée des initiatives</p> <p>Nombre de sources de financement</p>

Lexique

Terme	Définition
Approche collaborative	Une approche axée sur la santé des personnes d'expression française plutôt que sur le droit à des services dans sa langue.
Autorités régionales	Les organismes mandatés par le gouvernement provincial pour la prestation de soins de santé en Alberta.
Capacités	Les connaissances, compétences, ressources et services requis pour aider des personnes, organismes ou communautés à aborder efficacement leurs questions de santé
Collaboration formelle	Collaboration appuyée par une documentation écrite.
Collaboration informelle	Collaboration effectuée sans documentation écrite comme la participation du Réseau canadien de la santé sur le comité consultatif du projet de Portail Web
Données probantes	Données reposant sur des recherches ou sur des pratiques exemplaires.
Efficacité organisationnelle	Faire les bonnes choses
Efficience organisationnelle	Bien faire les choses
État de santé	Indicateurs traditionnels de la mortalité et de la morbidité mais aussi une perception subjective qu'ont les individus de leur propre santé.
Financement adéquat	Moyens financiers pour acquérir et maintenir des ressources humaines et matérielles permettant l'atteinte des résultats escomptés.
Intervenants-clés	Personnes ou organismes en position d'influencer l'offre de services de soins de santé primaires en français.
Organisme et institution francophone	Organisme ou institution oeuvrant au sein de la communauté francophone Albertaine pour améliorer la qualité de vie de personnes d'expression française. La fédération des parents francophones de l'Alberta est un exemple d'organisme: le conseil scolaire du Centre-Est est un exemple d'institution.
Prise en charge personnelle et collective	Au plan personnel, signifie utiliser ses connaissances, compétences et ressources pour être en bonne santé. Au plan collectif, signifie utiliser les connaissances, compétences et ressources pour créer un environnement qui aide les individus de la communauté à être en bonne santé.
Professionnel de la santé	Personne agréementée pour offrir des services de santé.
Critères de connaissances et compétences	Normes minimales de connaissances et compétences pour élaborer des programmes de promotion de la santé et de prévention des maladies et des blessures.
Regroupement francophone de santé	Regroupement de personnes d'expression française oeuvrant à améliorer l'offre de soins de santé primaires en français dans leur communauté. Exemple: la Société de bien-être du Centre-Est.
Soins de santé primaires	Les services de promotion de la santé, de prévention des maladies et blessures, ainsi que les services de soins des maladies communes.